



G
U
I
M
P
S

Au fil du Trèfle

STRETCH UP

Bulletin municipal

2002



N°3

SOMMAIRE

Mot du Conseil Municipal	P.2
Budget communal 2002	P.3
Réalisations communales 2002 et projets 2003	P.4-5
Infos Communales	P.6
Etat Civil 2002	P.7
Les Mariés de l'an 2002	P.8
Amicale des Anciens Combattants	P.9-10-11
Club du 3 ^{ème} Age	P.12-13-14
Club de Football AL Guimps	P.14
Comité des Fêtes	P.15-16
Société de chasse « Les Nemrods »	P.17-18
Association Théâtrale « La Semeuse »	P.19-20
Sport et Détente	P.21
Moto Crampons	P.22
La Pétanque Guimpsoise	P.23-24
C. Drôles	P.25-26
Ecole : Tableau R.P.I Guimps-Montchaude	P.27
♦ Petite et moyenne Sections de Maternelle	P.28-29-30-31
♦ Grande Section de Maternelle - Cours préparatoire	P.32-33
♦ CE1 - CE2	P.34-35
♦ CM1 - CM2	P.36-37-38-39
Album Photos de Guimps	P.40
Chronologie des Manifestations Communales	P.41
Info Tri du Verre	P.42
Communiqué Présence Verte Charente	P.43
Info Adil 16	P.44
Syndicat Intercommunal du Bassin du Trèfle	P.45-46

Guimproises, Guimprois

Voici venir l'hiver et ses premiers frimas et revoilà "Au fil du Trèfle" notre journal communal que beaucoup attendent pour avoir les derniers renseignements utiles, les comptes-rendus des activités annuelles des différentes associations et les nouvelles de nos petits écoliers.

Après deux années dites importantes; souvenez-vous du soi-disant "bug" de l'an 2000 et du fameux passage à l'Euro fin 2001, l'année 2002, hormis l'élection présidentielle assez riche en rebondissements, s'est écoulée paisiblement dans notre contrée.

Les principales réalisations qui ont vu le jour sur notre commune et qui nous ont paru indispensables sont la réfection extérieure du plus ancien bâtiment de l'école, le goudronnage de trois chemins, la viabilisation des terrains à bâtir du lotissement de Chez Chaillon et dernièrement l'acquisition de décorations de Noël afin d'égayer notre bourg.

Vous pourrez lire plus loin le coût de tout ceci ainsi que le budget communal simplifié.

Depuis quelques mois, la presse régionale vous relate les problèmes que traverse la communauté des 3B.

Ce fonctionnement en groupement de communes, voulu par l'Etat, a le mérite d'exister mais n'est pas encore reconnu utile par un grand nombre d'élus et pas seulement dans notre Sud Charente.

L'esprit de clocher est encore très fort dans notre monde rural et le terme de conseiller communautaire n'est pas trop bien ancré dans nos esprits.

L'état n'ayant pas suffisamment expliqué le pourquoi et le comment de ces communautés de communes est peut-être le principal fautif dans tous ces démarrages difficiles.

Espérons que l'année 2003 voit un dénouement favorable pour nos petits villages...

Il est temps maintenant pour vous de prendre connaissance de la suite de ce bulletin et pour nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2003.

Le conseil municipal



BUDGET COMMUNAL 2002 (Etat non définitif)

LIBELLE	BUDGET VOTE	REALISE
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES		
Remboursement Emprunts	4 200	4 172
Déficit antérieur reporté	20 213	20 213
Moins value de cession	7 479	7 479
Logement du presbytère	55 800	53 731
Lotissement "Chez Chaillou"	15 000	1 131
Renouvellement informatique	5 505	5 165
Voirie revêtements	27 650	13 822
Travaux école	88 000	81 877
Matériel (nettoyeur HP, tronçonneuse ...)	8 000	7 840
Acquisition d'un broyeur	4 500	4 460
Eclairage public (rénovation + illuminations)	4 450	
Equipement salle des fêtes	600	187
Terrain	450	433
Divers travaux bâtiments	16 000	7 933
TOTAL	257 847	208 443

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Emprunts pour école et lotissement	60 000	59 000
Subvention Conseil Général informatique	1 130	1 040
Participation FDAC revêtements	8 900	
Aides Etat et Départ Ecoles (en cours)	41 530	16 378
Prise en charge par le Syndicat Electrif.	911	
Fonds Compensation TVA	16 000	
Excédent de fonctionnement 2001 capitalisé	49 831	49 831
Virement de la section de fonctionnement	70 608	
Cautions (logement)	1 000	1 080
Sortie inventaire broyeur	7 937	7 937
TOTAL	257 847	135 266

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général (fournitures - entretien...)	115 348	65 725
Charges de personnel	93 900	93 859
Participations Subventions Indemnités élus	36 305	34 240
Intérêts des emprunts	850	843
Moins Value du broyeur + charges excep	8 092	8 089
Virement à la section d'investissement	70 608	
TOTAL	325 103	202 756

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Occupation sol France Telecom et garderie scolaire	700	1 757
Impôts et taxes	135 651	126 721
Dotations, participations Etat	101 958	91 627
Locations (logements, commerces et salle des fêtes)	10 705	14 806
Atténuations de charges (remb salaires, rabais, remises)	100	1 037
Produits financiers	50	52
Produits except. (remb TVA indue, reprise broyeur)	7 989	11 775
Remboursements de sinistres par l'assurance		194
Travaux en régie (reportes en investissements)		3244
Excédent 2001 reporté	67 950	67 950
TOTAL	325103	319 163

REALISATIONS 2002 ET PROJETS 2003

Travaux aux écoles

Les travaux ont consisté en une réfection des 4 façades du corps principal, le changement de menuiseries extérieures, l'installation d'une nouvelle chaudière, la zinguerie.

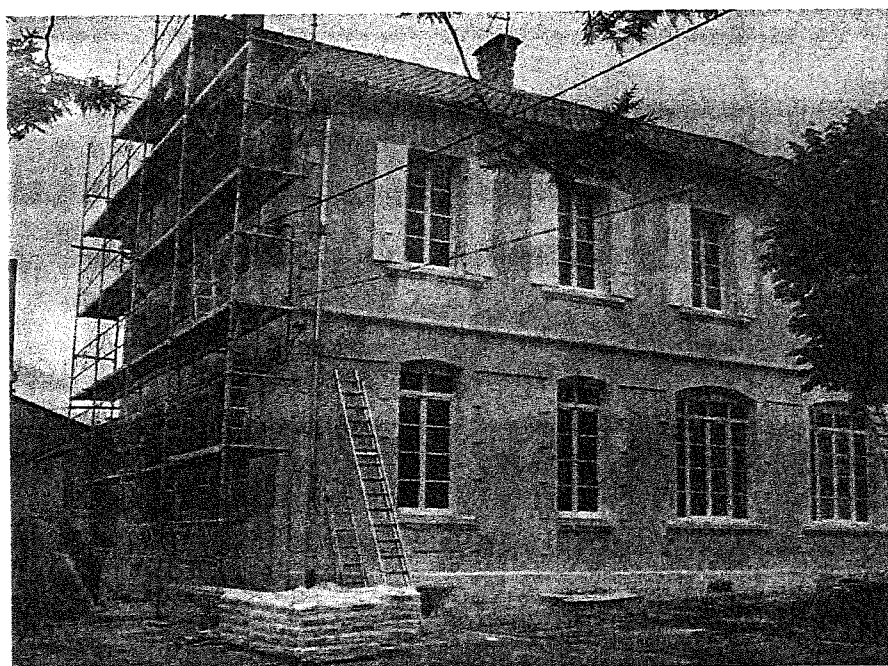
Des cloisons ont été ajoutées dans la maternelle pour agrandir le dortoir trop exigü, un éclairage installé, ces travaux ont été réalisés par l'agent d'entretien.

Restent à poser les menuiseries extérieures de la maternelle.

Le coût global de ces travaux est estimé à 85 000 €.

Les subventions accordées sont de 12 % du HT du Conseil Général et 45 % du HT de la Préfecture. La TVA est récupérable dans 2 ans.

Reste donc à notre charge un montant de 30 560 € (en comptant la récupération TVA).



Voirie

Ont été revêtues cette année : la V.C n° 212 « La Métairie de Chillaud », la V.C n° 223 « La Basse Torte » et la V.C n° 224 « La Haute Torte ».

Sont prévus pour 2003 les revêtements des parkings du lotissement de la « Haute Torte ».

Lotissement de « Chez Chaillou »

Le bornage des 4 parcelles a été effectué, les travaux d'aménagement débuteront au cours du 1^{er} trimestre 2003. Le prix fixé pour la vente des parcelles viabilisées est de 7 € le m² (qui devrait correspondre au prix de revient).

Logement du presbytère

Il a été achevé fin juin. La dépense totale est de 85 600 €, pour une surface habitable de 182 m² – garage séparé, chauffage central au fioul. Ces travaux n'ont pas été subventionnés mais ont pu bénéficier d'une TVA à 5,5 %.

Renouvellement informatique

Le matériel ainsi que les logiciels ont été remplacés. L'ancien ordinateur sera placé aux écoles. Le Conseil Général a octroyé une aide de 1 040,25 € pour un coût global de 5 165 € (TVA récupérable également dans 2 ans). L'adresse de messagerie, pour les internautes est mairiedeguimps@wanadoo.fr.

Eclairage public

Des lampes ont été remplacées, le réseau revu. Des prises ont été installées pour les illuminations qui ont égayé notre bourg pendant les fêtes de fin d'année. Les travaux représentent une dépense de 1 533,38 € (déduite la prise en charge de 25 % du Syndicat d'Electrification), les illuminations 1 515,05 € (subvention déduite).

Mise en conformité de l'électrification de la cloche et remplacement du tableau de commande

Coût des 2 opérations : 3 289,71 €. Cette dépense n'est pas subventionnée mais la TVA récupérable.

Cette mise aux normes a mis en évidence l'usure de la cloche (qui date de 1774) malgré une opération de retournement d'un quart de tour déjà effectuée.

Les travaux proposés sont : la recharge des points de frappe, la suppression de la bélière rajoutée et soudure d'un nouvel élément, la recharge des anses. Cela nécessite la dépose de la cloche, son transport... Estimatif : 11 791,36 €.

Pour bénéficier d'aide de la D.R.A.C nous avons demandé le classement de notre cloche !!!
Pour l'instant nous n'avons pas de réponse.

Aménagement du Mancou

Programmés sur 2003 : la reconfiguration du carrefour RD3/RD125 (42 000 € entièrement prise en charge par le Département), l'aménagement de la traverse du « Mancou » (64 000 €). La commune aura à sa charge 50 % de l'aménagement de la traverse hors travaux de chaussée soit 17 500 €. Le coût sera étalé sur 2 années : 8 750 € exercice 2003 et 8 750 € exercice 2004.

Ancienne minoterie et bâtiments achetés à la coopérative

Un architecte a été chargé d'étudier les aménagements possibles dans les locaux de l'ancienne coopérative. Nous souhaitons dans un premier temps rénover la boulangerie. Le dossier est à l'étude.

TAXE PROFESSIONNELLE UNIFIEE (TPU)

Comme vous l'avez probablement lu dans la presse la Communauté des Communes des 3 B a voté la TPU, ce qui veut dire que les produits de la taxe professionnelle sont encaissés par les 3B et non plus par la commune, que le taux va progressivement devenir le même sur toutes les communes adhérentes et que nous n'avons plus de pouvoir décisionnel.

Les autres impôts locaux ne sont plus concernés par le prélèvement de la Communauté des Communes et le taux a été repris au niveau communal. Lors du vote de nos taux d'imposition il a été décidé de reprendre les taux pour leur même valeur sauf pour le Foncier non bâti où la valeur a été baissée afin d'alléger cette taxe. 5

INFOS COMMUNALES



BIENVENUE

C'est toujours avec plaisir que nous accueillons les nouveaux habitants de la commune, dont nous avons connaissance, en nous excusant les oublis involontaires :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ Mr et Mme VASSELIN Yannick et Delphine | La Jonchère |
| ▪ Mme BLUTEAU Christine et Mr DUMAS J.Philippe | Maine Braud |
| ▪ Melle PROTIN Agnès | Les Petits Landris |
| ▪ Mr et Mme DAGUSET Jérôme et Delphine | Pré Jean du Bourg |
| ▪ Mme GAUTHIER Yvonne et SOULARD J.Jacques | Manfort |
| ▪ Mme BARBEZ Christelle et Mr JOUSSEAUME Olivier | Le Bourg |
| ▪ Mr GOIMIER Michel | Le Bourg |
| ▪ Mr et Mme MOINDRON Patrick | Le Bois |
| ▪ Mr et Mme CAUBEL Denis et Nathalie | Chez Bruneau |



EMPLOYE COMMUNAL

Gérard Beauvais ayant pris sa retraite le 30 avril 2002, c'est Jean-Claude Barussaud qui occupe, désormais, la place d'agent d'entretien.



GARDERIE TARIF

Corinne accueille les enfants, chaque jour d'école :

- Le matin de 7H30 à 9H
- Le soir de 16H30 à 19H

Prix à la journée : 1 € / jour



TARIF LOCATION SALLE DES FETES

A partir du 1^{er} janvier 2002, les tarifs suivants sont appliqués pour une location d'une journée.

- | | | |
|-------------------------|-------|---------------|
| - Habitant Commune | 61 € | } + chauffage |
| - Habitant Hors Commune | 230 € | |

location vaisselle : 0,60 € le couvert (hors commune)



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE :

Lundi	} de 8H à 12H
Mercredi	
Vendredi	



HORAIRES OUVERTURE POSTE :

Du lundi au vendredi de 8H à 12H et le samedi de 8H à 11H.

Avec l'aménagement des 35H de travail, nous sommes amenés à changer régulièrement de facteur. Il serait donc souhaitable, pour le confort de tous, que chaque famille ait sa boîte aux lettres avec son nom, afin d'éviter les erreurs de distribution.

ETAT CIVIL



JOUMIER Kellian Théo

30 juillet 2002

RODEAU David Jacques

12 octobre 2002

PECHEUX Anaïs Hélène Christiane

11 novembre 2002



MARIAGES

CAUBEL Denis et TARD Nathalie

18 mai 2002

GORIN Thierry Gilbert Maurice et BERTHIER Martine Bernadette

27 juillet 2002

MERLET Philippe et FABIEN Florence

31 août 2002

LEVIVIER Michaël Donatien Louis John et BARON Magali Laurence Sophie

12 octobre 2002

DECES



DÉNIS Edgard

88 ans

04 février 2002

TARDIEUX Jeanine

70 ans

03 mars 2002

Les Mariés de l'an 2002



Martine et Thierry



Magali et Michaël



Florence et Philippe



Nathalie et Denis

Amicale des anciens combattants

L'amicale des anciens combattants a tenu son assemblée générale le 23 février 2002 à 10 H. Nous étions une vingtaine. Nous nous sommes recueillis un instant, en souvenir du décès d'un ancien combattant, Edgard Denis, 88 ans, enterré le 7 février. Nos drapeaux l'ont accompagné avec Roger Faure et Adrien Beauvais.

Après le compte-rendu de l'année écoulée et la présentation du bilan financier, le tiers sortant a été renouvelé. L'amicale a reconduit son bureau sans changement :

- ◆ Président : Francis SICAUD
- ◆ Vices-Présidents : Adrien BEAUVAIS et Claude BOUTILLIER
- ◆ Secrétaire-Trésorier : Pierre COUILLAUD
- ◆ Porte-drapeaux : Roger FAURE, Adrien BEAUVAIS et Claude BOUTILLIER

Nous avons préparé le 19 mars et le 8 mai.

Dates marquantes de l'année 2002

19 mars : A 17H30, devant la stèle, l'amicale s'est réunie pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, avec nos deux drapeaux, portés par Adrien Beauvais et Claude Boutillier. Après la minute de silence, nous avons lu le manifeste du 19 mars 2002, évoquant la fin d'un conflit dramatique, qui a duré 10 années d'un engrenage de violences, entraînant de toutes parts, troubles et confusion et causant la mort de nombreux innocents. Au cours de cette épouvantable et détestable guerre, qui mobilisa plus de 2 millions d'hommes, près de 30000 de nos camarades sont morts. Le devoir des anciens combattants est de dénoncer les souffrances et les horreurs de la guerre.

Après la cérémonie, nos drapeaux, accompagnés de quelques camarades, sont allés à Barbezieux rejoindre le Président Cantonal de la F.N.A.C.A, Claude Sionneau, pour la commémoration, à 18H30. Un vin d'honneur clôturait chacune des cérémonies.

8 mai : Année après année, nous commémorons la défaite du nazisme et rendons hommage à ceux qui ont combattu cette dictature et à ceux qui sont morts pour nos libertés. A 11H30, devant une nombreuse assistance, nos drapeaux portés par Jacques Denis et Adrien Beauvais, les enfants des écoles et les instituteurs, un dépôt de géraniums est effectué, suivi de l'appel aux morts, la minute de silence et la lecture des messages qui relatent la clairvoyance et le courage du Général de Gaulle, l'engagement de nos alliés, la résistance, nos armées stationnées en Afrique qui se joignent à celles de la France Libre. N'oublions pas les généraux : Juin, Leclerc, de Lattre de Tassigny, et tous ceux qui les ont suivis. De plus, il faut penser aux veuves et orphelins que les guerres provoquent. Nous remercions la municipalité pour la pose d'une plaque les concernant. Cette année douze anciens combattants viennent d'être décorés. Ces anciens combattants n'ont pas été mobilisés ou engagés volontaires pour avoir des médailles, mais pour chasser l'ennemi de notre pays. Cette petite récompense est méritée et nous donne l'occasion d'une réjouissance supplémentaire, dans la période tourmentée que nous traversons.

*Térahéménié
du 8 mai 2001*



Les récipiendaires sont les suivants :

Faure Roger : 90 ans, ancien combattant et prisonnier de guerre (*croix du combattant*)

Deléage Georges : 89 ans, ancien combattant et résistant, cité à l'ordre de l'armée, emprisonné au fort du Hâ pour avoir passé la ligne de démarcation sans autorisation (*croix du combattant*)

Bélier Albert : 86 ans, ancien combattant. En 1944, il s'engage au côté du Colonel Bernard et participe aux combats d'Oradour sur Vayres, Chabanais, Limoges et Angoulême (*croix du combattant*)

Hérahut René : 85 ans, mobilisé en 1939. En 1944, il rejoint Jean Deschamps pour la résistance (*médaille commémorative*)

Lacoste Gilbert : 84 ans, mobilisé en 1939 et fait prisonnier, il revient chez lui après 7 années d'absence. Il était classé soutien de famille avec un père paralytique depuis 1928 (*croix du combattant*)

Vincent Gilbert : 84 ans, mobilisé en 1939. En 1944, il rejoint Jean Deschamps pour la résistance (*croix du combattant*)

Treuhiller Gaston : 81 ans, réfractaire au service du travail obligatoire. Après quelques mois passés en Allemagne, il s'engage en 1944, dans la résistance, au côté de Walter Albert, à Barbezieux (*croix du combattant*)

Les personnes suivantes étaient trop jeunes pour être mobilisées en 1939, mais ce sont engagées dans la résistance au côté de Jean Deschamps et ont contracté un engagement volontaire pour la durée de la guerre : **Bouty Guy, Lainé Francis, Sicaud Francis, Vrillaud Robert et Zamuner Augustin** ont reçu, chacun, la *croix du combattant*.

Après les félicitations aux décorés, le Maire invite les présents à la salle des fêtes pour un vin d'honneur avant un repas qui réunissait une centaine de convives, accompagné par la musique et un pot de fleurs offert à chacun, comme chaque année.

29 mai : Réunion du bureau de l'amicale pour le compte rendu du 8 mai et pour la réélection du bureau, après la démission du Président, fatigué par 27 années de responsabilités et pour cause de maladie, et démission de Pierre Couillaud, Secrétaire-Trésorier. J'ai proposé Marcel Guillon pour me remplacer, ce qui a été accepté, et je prends la place de secrétaire-Trésorier. Nous avons deux nouveaux adhérents.

14 septembre : Assemblée générale de l'U.D.A.C. au Logis de Lunesse, à Angoulême, avec notre Président Marcel Guillon et Jacques Denis. Notre drapeau participait au défilé. Le secrétaire général de l'U.D.A.C. a retracé les différents conflits depuis 1870 et réaffirmé que le monde des anciens combattants est un monde pacifique qui aspire à la Paix.

Pierre Chambaud retraçait le sort des otages entre 1941 et 1945, qui sont morts par centaines. Un vin d'honneur et un repas clôturaient la journée.

22 septembre : 72^{ème} congrès départemental de la F.N.C.R (Fédération Nationale des Combattants Républicains) à St Amant de Boixe. Une petite délégation représentait notre amicale avec son président Marcel Guillon, Adrien Beauvais et son épouse, Jacques Denis et Mme Méneret. Emile Bongiorno avait donné pour thème à son rapport moral : « Vigilance et espérance, ne jamais oublier ». Il concluait en affirmant qu'il fallait continuer à commémorer le 8 mai 1945, le 11 novembre 1918 et les anniversaires des guerres et conflits, car « si la mémoire s'éteint, quelque'un, quelque part, un jour recommencera » a-t'il dit en citant Jean Cayrol. L'intervention de Monsieur Rular a clos le congrès. Les participants ont ensuite défilé, emmenés par la fanfare de Jauldes. Soixante-sept drapeaux y participaient, dont ceux de Guimps, portés par Adrien Beauvais et Jacques Denis. Dix anciens combattants étaient décorés et les 600 congressistes se retrouvaient au vin d'honneur offert par la municipalité avant de faire un bon repas.

11 novembre : A 11H30, malgré quelques nuages menaçants, notre cérémonie s'est déroulée, comme toujours, par l'appel aux morts. Richard Mondory répondait pour chaque nom cité : « mort pour la France ». Pour certaines personnes, c'est un passé dont on ne devrait plus parler. Je réponds que nous devons continuer à honorer tous ces soldats tués en défendant notre pays. Soldats, tous jeunes, et qui n'avaient pas choisi un tel destin. Marcel Guillon a lu le message de l'U.F.A.C et Albert Barussaud, celui de la Préfecture. La Marseillaise était chantée par les instituteurs et un petit nombre d'élèves. Il est regrettable que si peu d'enfants assistent à cette cérémonie. Néanmoins, je remercie tous ceux qui viennent pour cette commémoration. Pour clore cette cérémonie, la croix du combattant a été remise à Robert Boizumeau, ancien combattant d'Afrique du Nord. Nous avons fait une quête avec les bleuets. L'argent récolté va pour 60% à l'office des anciens combattants, afin d'aider les plus démunis et 40 % pour notre amicale. A la salle des fêtes, un vin d'honneur nous attendait, ainsi qu'un bon repas. Nous avons remis les diplômes d'honneur de porte-drapeau à Roger Faure et Adrien Beauvais. Le porte-drapeau est une personne honorable qui porte les couleurs de la France en toutes circonstances. Continuons à porter fièrement nos trois couleurs et à les protéger.

Francis SICAUD



11 NOVEMBRE 2002

CLUB DU 3 ÈME ÂGE

Le Club du 3ème Age de Guimps a tenu son assemblée générale le jeudi 13 juin 2002.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'Honneur	: Francis LAINE
Présidente	: Eva BLANCHARD
1 ^{er} Vice-Président	: Georges DESCHAMPS
2 ^{ème} Vice-Présidente	: Giliane BIROLLEAU
Secrétaire	: Christiane AUGIER
Secrétaire Adjointe	: Odette TEXIER
Trésorière	: Denise BABIN
Trésorier Adjoint	: Francis SICAUD

Après le compte rendu de l'année écoulée et le bilan financier présenté, tous les adhérents présents se sont retrouvés pour un goûter.

ACTIVITES 2002

Réunion le 2^{ème} jeudi de chaque mois, à partir de 14 H, suivi d'un goûter.

Jeudi 17 janvier : Repas à la salle des fêtes de Guimps à 12H15 avec vœux de nouvel an.

Samedi 6 avril : Repas à la salle des fêtes de Guimps à 12H30 avec les clubs voisins et les amis.

Les 2 repas ont été préparés et servis par Mme Arnouil Solange.

Dimanche 15 septembre : Thé dansant.

Dimanche 8 décembre : Loto annuel.

VOYAGES AU COURS DE L'ANNEE

Jeudi 18 avril : **TRESORS DE SAINTONGE**

Cognac, la Chapelle des Pots, village blotti au cœur de la Saintonge : visite de la poterie Jean ALEXIER, la plus importante fabrique de faïences décorées de la région. En fin de visite, possibilité d'achat. Ensuite, nous nous dirigeons vers Port d'Envaux au restaurant « Le Gabarier », où nous sommes attendus pour le déjeuner. Nous repartons à 14H20, pour la visite guidée du château de Crazannes, situé au cœur d'un parc planté d'arbres centenaires. Ce château nommé « Le Chat Botté » est un monument historique du 15^{ème} siècle. La visite est commentée par un guide en costume de chat botté. Nous terminons la journée par la visite du musée des carrières de Crazannes.

Du 15 au 17 mai : **ÎLE DE NOIRMOUTIER - ÎLE D'YEU**

Mercredi 15 : Nous partons pour Luçon avec la visite guidée et commentée de la vieille ville, avec sa cathédrale « Notre Dame de l'Assomption », puis visite du jardin Dumaine, l'un des plus beaux de France, avec ses arbres taillés en arcades. Nous repartons par l'Aiguillon-sur-Mer, la Tranche-sur-Mer, Talmont St Hilaire, les Sables d'Olonne avec une visite guidée en petit train. St Gilles, St Jean de Monts. Nous entrons sur l'Île de Noirmoutier par le pont routier, direction La Guérinière et dîner logement à l'hôtel restaurant « La Volière ».

Jeudi 16 : Départ pour Fromentine, où nous embarquons à bord du bateau « Île de la Vendée, pour l'Île d'Yeu. A 10H10, nous arrivons à Port Joinville, petit port de pêche. Jusqu'à 11H45, nous avons temps libre pour flâner dans les petites rues pittoresques.

Ensuite, nous nous dirigeons à pied vers le restaurant de « La Marée ». L'après-midi, nous partons de l'île avec un bus dont le chauffeur nous sert de guide. Premier arrêt à la Citadelle, où a été emprisonné le Maréchal Pétain, les Sabias : vue sur le château, par la côte sauvage, le port de la Meule et ses caseyeurs, le village typique de Saint Sauveur, la plage des Vieilles, la pointe des Corbeaux, ensuite, retour à Port Joinville puis Fromentine et La Guérinière.

Vendredi 17 : Après le petit déjeuner, nous prenons le car, et sous la conduite d'une guide, nous partons pour une visite commentée de l'Île de Noirmoutier. Nous voyons le port ostréicole du Bonhomme, les moulins de La Guérinière, les marais salants de l'Épine, le vieux port de Noirmoutier, le bois de La Chaize, le Vieil : village typique de pêcheurs, les ports de pêche et de plaisance de l'Herbaudière. La principale production est, bien sûr, la pomme de terre Primeur « La Bonotte » dont la récolte est bien avancée. Nous observons, en passant, l'arrachage à la machine. L'après-midi, nous repartons en quittant l'Île de Noirmoutier par le passage des Gois, qui est à ce moment-là, en marée basse. Nous nous dirigeons vers Beauvoir-sur-Mer, Challans, La Roche-sur-Yon. Nous faisons une halte pour acheter des brioches vendéennes, ensuite, retour direct vers la Charente.

Pose photo sur

L'Île de Noirmoutier



J'espère que notre petit groupe a été satisfait de son voyage. Cependant, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et avec le beau temps.

Vendredi 21 juin : **CROISIÈRE A BORD DE L'ALIENOR**

Arrivés à Bordeaux, nous avons fait un tour de ville en autocar, guidé par le chauffeur. A 11H30, départ pour la croisière vers le Bec d'Ambès, avec un repas à bord.

Jeudi 5 septembre : **BALADE EN PERIGORD**

Brantôme, Périgueux, Terrasson qui étage ses quartiers anciens au flanc d'une colline. Visite commentée des « Jardins de l'Imaginaire » dominant la vallée de la Vézère sur plus de six hectares, en terrasses. L'après midi, visite commentée du Château de Hautefort, lieu de tournage du « Capitan » avec Jean Marais. Ensuite, promenade dans les jardins : les terrasses fleuries sont les seules en Dordogne à bénéficier du classement aux monuments historiques.



*Jardin du
château de
Hautefort*

PROGRAMME DU CLUB POUR 2003

Réunion le 2^{ème} jeudi de chaque mois, suivi d'un goûter.

Jeudi 16 janvier : Repas à la salle des fêtes de Guimps à 12H15 avec Vœux de nouvel an.

Samedi 5 avril : Repas à la salle des fêtes de Guimps à 12H30 avec les clubs voisins et les amis.

(Les 2 repas seront préparés et servis par Mme Arnouil Solange)

Dimanche 21 septembre : Thé dansant.

Dimanche 30 novembre : Loto annuel.

Les programmes pour les voyages seront remis aux adhérents le 16 janvier, lors du repas.

Prochaine assemblée générale : Jeudi 12 juin.

Toute personne âgée de 60 ans, qui désire adhérer au Club du 3^{ème} Age, peut s'inscrire au 05 45 78 91 64.

Vous espérant toujours nombreux à nos activités, permettez-nous de vous offrir nos meilleurs vœux pour 2003.

LE BUREAU ET LA PRESIDENTE

CLUB DE FOOTBALL AL GUIMPS

La saison du Club de Football de Guimps 2001-2002 a été un succès irréfutable.

Dans son tableau, dix-huit victoires et seulement quatre nuls.

A sa présidence : Jean-Pierre Bodin

Capitaine de l'équipe : Frédéric Depin

Entraîneur : Véronique Corbret

On a pu constater une harmonie parfaite au sein du club (joueurs, dirigeants, bureau) qui lui a valu la montée de la 3^{ème} division à la promotion de 2^{ème} division.

N'oublions pas une personne essentielle au sein du club, qui joue un rôle très important et à qui on ne dira jamais assez Merci ! Il s'agit de Mme Guillon, qui est plus que jamais dévouée, car, bénévolement, elle participe au nettoyage des maillots de football. Alors Merci encore !

Le Club de Football de Guimps vous souhaite une BONNE ANNEE 2003.

COMITE DES FÊTES

Composition du comité

BUREAU :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| ➤ Président | Frédéric VALENTIN |
| ➤ Vice Président | Bernard MARTIN |
| ➤ Secrétaire | Nicole GUITTON |
| ➤ Secrétaire adjointe | Emilia MARCHAY |
| ➤ Trésorier | Marie Marthe VASSELIN |
| ➤ Trésorier adjoint | Marcel GUILLON |



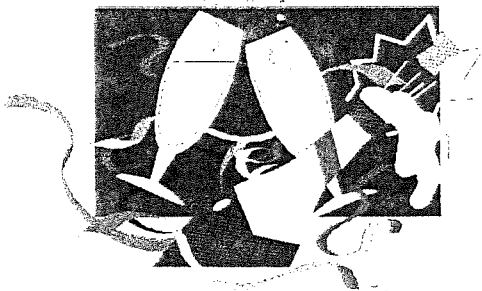
MEMBRES ACTIFS :

Gilbert GUITTON
Georges VASSELIN
Pierrette GUILLON
Yves MARCHAY

Maryse et Pierre RAVAIL
Hélène VALENTIN
Francis LAINE

COMITE DES FÊTES

Nous remercions vivement les gens de la commune qui nous accompagnent dans toutes nos activités.



Nous espérons dans l'année 2003 avoir des personnes qui puissent nous rejoindre et nous soutenir dans nos activités car le nombre de personnes du comité des fêtes diminue et s'essouffle !

Quoi qu'il en soit, le comité des fêtes à tout de même tenu des engagements en organisant un parcours pédestre et VTT, un feu de St Jean, un pique-nique de la convivialité fort réussi et son traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre.

PROGRAMME 2003

27 avril	randonnée VTT et pédestre
7 juin	fête à déterminer
août	pique-nique
31 décembre	réveillon de la Saint Sylvestre



LES NEMRODS



La société de chasse dite : Les Nemrods se compose comme suit :

Président : BARUSSAUD Jean-claude

Vice-président : ARTAUD André

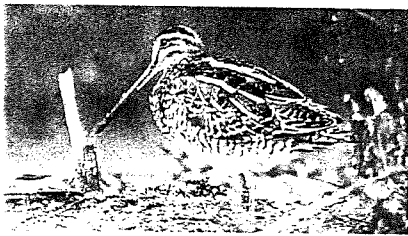
Trésorier : RATEAU Christian

Secrétaire : VASSELIN Eric

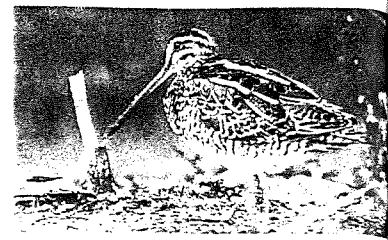
Membres : BABIN Francis - BAUCHET Stéphane - CHARRON Didier - FERCHAUD Mickaël

GROLLEAU Dominique - MERLET Phillippe - NICOLAS Pascal - RAVAIL Frédéric





ANNEE CYNEGETIQUE 2002 /2003



Présentation de la société :

Les *Nemrods* possèdent un territoire d'une superficie de 1100 ha comprenant 6 réserves permanentes :

- Chardon : 88 ha
- Les Huitains : 100 ha
- La Métairie : 80 ha
- La Vallée des Ormeaux : 100 ha
- Le Château de Guimps : 90 ha
- Le Mancou, Besset : 90 ha



Le but de ces réserves permanentes est d'assurer un refuge à la faune sauvage, présente sur notre territoire.

Comptage de lièvres :

La méthode utilisée est celle du comptage nocturne aux phares. Opération légère qui ne nécessite qu'un véhicule comportant 2 phares autonomes, longue portée et quatre personnes. Des circuits préalablement établis permettent d'éclairer la totalité des réserves. Les lièvres vus sont reportés sur une carte afin de voir leur répartition.

RESULTATS

Réserve	Superficie de chacune des réserves	<u>ANNEE 1994</u> Nbre de lièvres observés en réserve et dans les 250 m périphériques	<u>ANNEE 1996</u> Nbre de lièvres observés en réserve et dans les 250 m périphériques	<u>ANNEE 1998</u> Nbre de lièvres observés en réserve et dans les 250 m périphériques	<u>ANNEE 2000</u> Nbre de lièvres observés en réserve et dans les 250 m périphériques	<u>ANNEE 2002</u> Nbre de lièvres observés en réserve et dans les 250 m périphériques
Chardon	88 ha	22	19	22	15	16
Les Huitains	100 ha	21	23	20	20	23
La Métairie	80 ha	Pas effectué	7	7	8	12
TOTAL	268 ha	43	49	49	43	51

Nota : A partir de cette année le comptage nocturne aux phares est abandonné par la fédération des chasseurs trop contraignant pour les services fédéraux, d'où la mise en place d'un carnet de prélèvement qui vous a été remis lors de la vente des cartes et qui devra être restitué au plus tard le 1er mai 2003, (un apéritif sera servi et cet honneur suivi du brin d'aillet) afin de poursuivre le suivi de la population lièvres.

Cage à corvidé :

Cette dernière est en service au lieu-dit « charde » depuis le mois de mars 2002. Il a été pris 65 corbeaux depuis cette date. Nous possédons 2 petites cages à corbeaux que nous faisons tourner sur la commune et une cage à pie.

Chasse à courre au lièvre :

Elle a eu lieu le samedi 7 décembre 2002 et a été réalisée par l'équipage de Saint Hilaire de Barbezieux.

Chasse à courre au chevreuil :

Le prélèvement de ce dernier a été réalisé lors de la première battue le 14 septembre 2002.

Repas de chasse :

Les *Nemrods* organisent leur repas de chasse le **15 mars 2003**, animé par Sébastien Papineau et le rallye de chasse à courre de Saint Hilaire. La société de chasse vous accueillera avec plaisir pour passer une agréable soirée entre amis. Le **1^{er} mai 2003** les *Nemrods* organisent le brin d'aillet lors de la remise des carnets de prélèvement ouvert à tous.



Compte-rendu des séances théâtrales 2002

- ☆ Léonie est en avance de G. Feydeau
- ☆ Le permis de conduire sketch de P. Palmade et M. Laroque
- ☆ Pyjama pour six de M. Camoletti

Les séances 2002 ont été un réel succès. Comme les autres années d'ailleurs ! Quel plaisir de voir la foule se presser devant la porte ! Le public augmente un peu plus tous les ans. C'est notre plus belle récompense !

Nous avons décidé de rejouer au mois d'avril. Nous avons réalisé un nombre d'entrées satisfaisant à cette séance supplémentaire, donc nous retenterons l'expérience en 2003.

Le 17 novembre 2001, nous avons accueilli la troupe des "Préglissants" de Préguillac (17). Ils nous ont, à leur tour, reçu le 23 février 2002. Ils nous avaient réservés un accueil très chaleureux et nous avons eu droit à un public très enthousiaste. Repas et bonne humeur ont clôturé cette agréable soirée.

Le 7 décembre 2002, nous avons de nouveau invité les "Préglissants" à venir jouer sur notre scène. Cette date correspondant à celle du Téléthon, nous en avons profité pour faire don de nos gains à la recherche pour combattre les maladies génétiques.

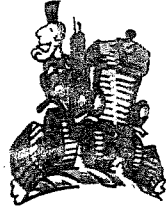
Pour la saison 2003, nous devrions nous déplacer une nouvelle fois à Préguillac, et peut-être à Ambès, en Gironde. Nous attendons la confirmation.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 septembre 2002. Le bureau reste inchangé :

↳ Présidente :	Sylvie Pigeaud
↳ Vice Président :	Albert Barussaud
↳ Trésorier :	Franck Boizumeau
↳ Trésorier adjoint :	Jean-Marie Pigeaud
↳ Secrétaire :	Celine Costères-Voyer
↳ Secrétaire adjoint :	Gilbert Guitton

Cette année encore nous accueillons deux nouvelles recrues, Maud Baudoin et Olivier Bureau. Bienvenue à eux.

Notre troupe comprend donc 15 comédiens et 4 souffleuses.



Un tracteur dans le living :

Un paysan s'est fait souffler la ferme du voisin par un citadin. Pour la récupérer, le paysan va faire tourner en bourrique le citadin un peu naïf. Mais la fille des paysans et le fils des citadins vont mystérieusement disparaître...



Ma femme est folle :

Julien est plus intéressé par l'électronique que par sa femme. Elle le quitte. Il se console en assouvissant sa passion pour les "ordinateurs", et devient très riche. L'apprenant, sa femme veut revenir...

Le mot de la Présidente :

"Présidente". Quel bien grand mot ! J'appréhendais un peu cette tâche. Ce n'est pas facile de pallier tous les "problèmes", de veiller à la bonne organisation d'une séance et à son bon déroulement. Et si j'oubliais quelque chose !

Mais "Président" ne veut pas dire grand chose si on ne l'entoure pas de Vice Président, secrétaire, trésorier, comédiens, souffleurs, membres actifs, etc..

Toute la troupe m'a bien aidée et guidée pour que tout soit prêt le jour "J", et j'adresse un grand merci à tous.

Sylvie Pigeaud



Séances 2003

Samedi 1 février

Dimanche 2 février

Samedi 8 février

Samedi 12 avril

Au programme

Un tracteur dans le living
de Stéphane Laurent

Sketch
de Palmade et Laroque

Ma femme est folle
de Jean Barbier

Prix de la séance : 6 euros

Prix jeune : 3 euros

Gratuit moins de 12 ans

SPORT ET DETENTE

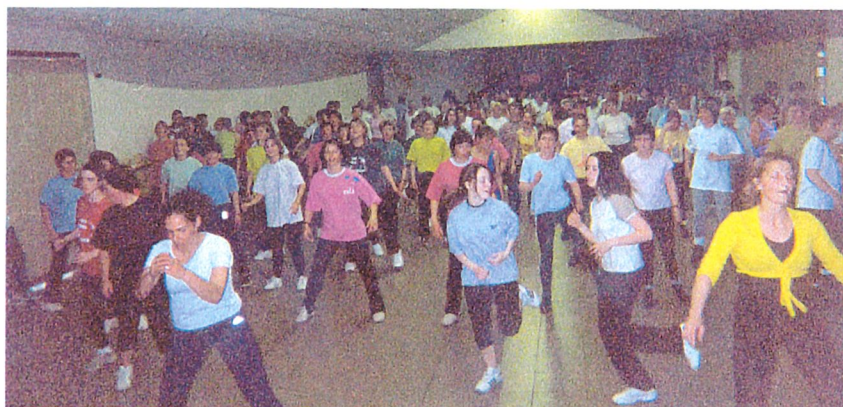
Cette année, l'association **SPORT ET DETENTE** compte environ 25 licenciées. Des nouvelles et des anciennes G.V (Gymnastes Volontaires) nous ont fait le plaisir de venir nous retrouver. C'est dans une ambiance conviviale et dynamique que nos deux animatrices, Brigitte et Cathy, dont la compétence n'est plus à prouver, animent leurs cours.

Au programme : STRETCHING, MUSCULATION , L.I.A, STEP, etc...

En juin 2002, la G.V a terminé son année par un dîner spectacle avec des chorégraphies exécutées par les adhérentes des différents clubs. Cette manifestation a obtenu sans prétention un succès fou.



Depuis 3 ans, **SPORT ET DETENTE** participe, avec l'association **GYM-LOISIRS** de Lamérac, au **TELETHON**. Cette année encore, ce fut une excellente réussite financière.



Journée au profit du TELETHON

Ce sont sous les percussions et les Tam-Tam que mardi 10 décembre 2002, une intervenante, spécialisée dans la danse africaine, nous a transporté dans un rythme endiable. La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.

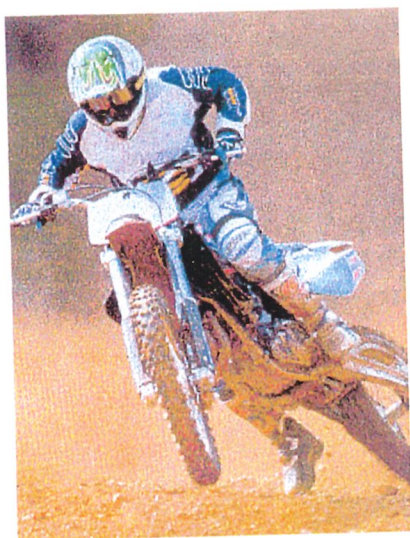
MEILLEURS VŒUX A TOUS !

Sportivement.

MOTO CRAMPONS

Le bureau de cette nouvelle association se compose ainsi :

Président : HITIER Jean-Claude
Vice-président : MENARD Alain
Trésorier : DUSSEAU Bruno
Secrétaire : BEZIER Marc
Secrétaire adjoint : BARRET Olivier



Durant l'année 2002, notre commune a vu naître une nouvelle association :

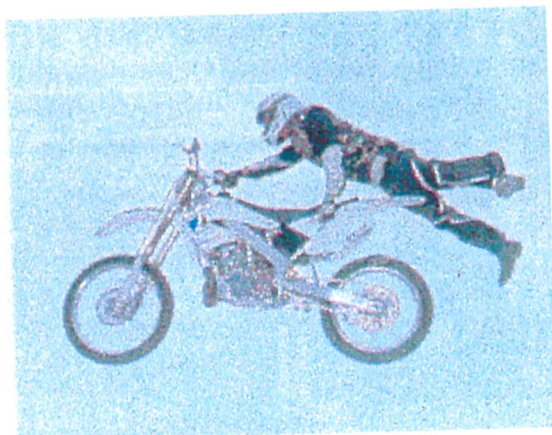
Le moto club "MOTO CRAMPON"

Pour cette première année, une tombola a été organisée avec le soutien des artisans de Guimps. Nous tenons encore à les remercier pour leur partenariat.

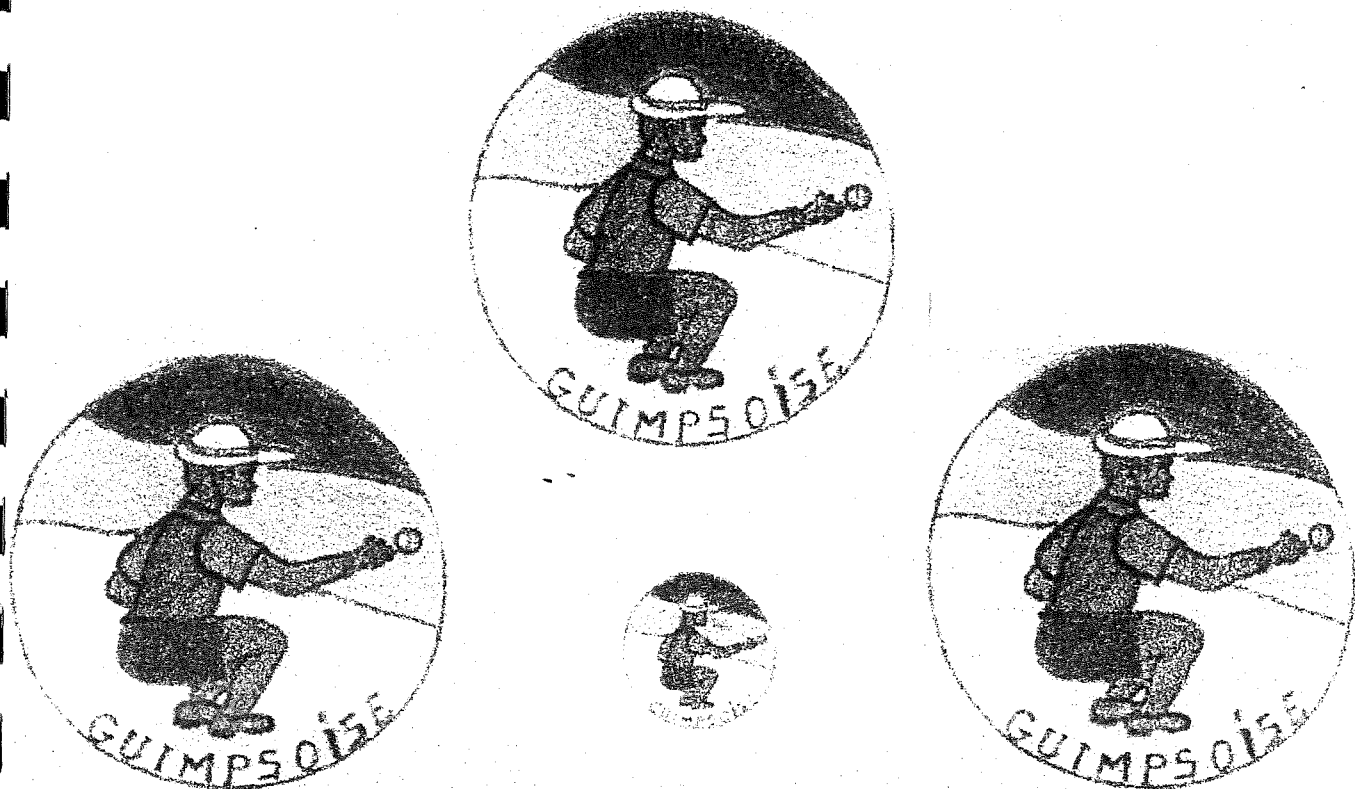
Le moto club est maintenant bien structuré, ceci va permettre d'organiser diverses manifestations.

Un repas est prévu le 1^{er} mars 2003, à la salle des fêtes de Guimps.

Comme l'an passé, une tombola sera organisée au début du second trimestre.



Et pour clore l'année, nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre 2003, à Guimps, pour notre première organisation d'une course de moto-cross.



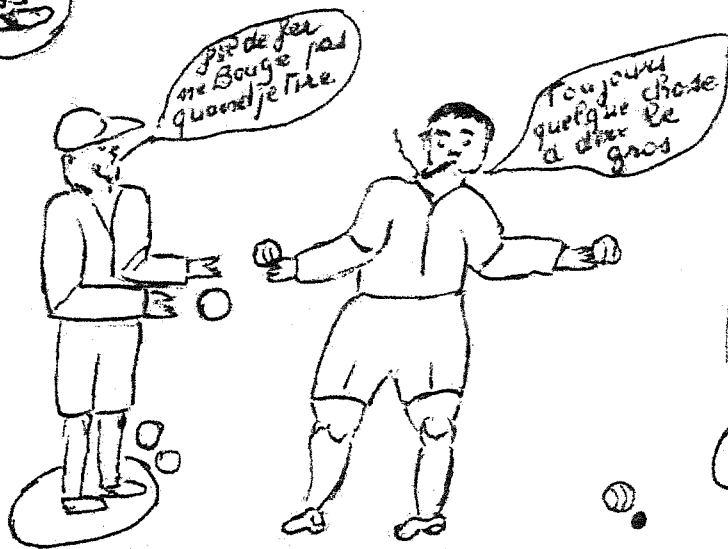
CLUB DE PETANQUE DE GUIMPS

Le bureau de la pétanque de GUIMPS, remercie les personnes qui ont participé à la bonne marche du Club, a la réalisation des travaux et animations.

Le président remercie le conseil municipal pour l'apport financier qu'il lui accorde. Remerciement aussi aux généreux donateurs.

Bonnes et belles réussites de toutes les manifestations organisées par le club, avec comme bouquet final comme tous les ans, l'ECLADE et MECHOUI, qui attirent toujours un bon nombre de personnes. Nouveauté cette année une exposition Sûrement à revoir l'an prochain suivant l'avis des personnes présentes à l'assemblée générale.

Nos joueurs cette année, comme l'an 2001 n'ont pas porté nos couleurs au sommet de ce sport. A MONTAUZIER les seniors ont fait un court séjour pour défendre notre club. Nos jeunes, avec le dévouement de notre entraîneur éducateur, MARCEL, auquel le président adresse, toute son admiration pour la patience avec laquelle il éduque nos jeunes, ont bien représenté le club au niveau départemental. La pétanque reste toujours ouverte aux personnes désireuses de passer un moment de détente. Les jeunes sont aussi attendus au terrain par notre éducateur.



NOS MANIFESTATIONS

Samedi	9/11/02	Coupe des vendanges
Samedi	30/11/02	CHallenge METAIS
Samedi	7/12/02	Assemblée générale
Samedi	21/12/02	Coupe de Noël
Samedi	11/01/03	Loto
Samedi	19/01/03	Challenge du président
Dimanche	09/02/03	Trophée COULLAUD
Vendredi	21/02/03	Concours de belote
Dimanche	23/02/03	Challenge BOUTY
Samedi	08/03/03	Loto
Samedi	22/03/03	Triplette
Dimanche	27/04/03	Doublette
Samedi	05/07/03	Doublette
Mercredi	23/07/03	Concours Vétérans Repas
Dimanche	?	Eclade Méchoui

LE BUREAU

Président	BOIZUMEAU Robert
Vices Présidents	FAURE J.Pierre GROSSIN Yannick
Trésorière	BOIZUMEAU Paulette
Trésorière adj.	FAURE Mauricette
Secrétaire	COULLAUD Pierre
Secrétaire adj.	METAIS Gilles
Membre	RATEAU Claudie GROSSIN Carole RATEAU J.François GALLUT J.Claude LHOMME Christian

BONNE ANNEE

DU CLUB PETANQUE

En un mot,
C.DRÔLES.

Les enfants scolarisés à Guimps et Montchaude sont nombreux : 83.
Il existait déjà des centres de loisirs dans les communes voisines mais nous avons envie que nos enfants se retrouvent dans nos communes pour plusieurs raisons :

- créer une solidarité, un esprit d'équipe
- dynamiser les bourgs
- relier les enfants, les parents et toutes les générations
- en créant ce type d'attraction sur Guimps et Montchaude, nous pourrions contribuer au maintien de l'effectif scolaire et à l'installation de nouvelles familles.

Plusieurs rencontres entre nos élus, Mr Barusseau Maire de Guimps et Mr Bobe Maire de Montchaude, des conseillers municipaux, les directeurs d'école et instituteurs, l'animateur du Conseil Général Mr Decoster et quelques parents, nous orientent vers une initiative associative sur la base d'un bénévole.

C'est ainsi que naquit C.DRÔLES.

Les membres du bureau sont :

Magali Feuillère-Neu, Présidente
Odile Vincent-Treyssat, Vice-Présidente
Sylvie Couillaud, Trésorière
Didier Lember, Secrétaire

Les adhérents bénévoles Montécaldiens et Guimpsois sont tous aussi motivés et compétents les uns que les autres et nous les remercions . Nous pouvons nommer Corinne Boulestreau, Nathalie Bô, Murielle Chaperon, Brigitte Gauneau, Angèle Gay, Jacqueline Massé-Dubos, Christophe Guitard, Jean-Christophe Neu, Yannick Soulard et aussi les membres du bureau.

C.DRÔLES propose un mercredi par mois une après-midi récréative avec différentes activités :

- confection de masques, pâte à sel, peinture, décoration de Noël
- jeux de ballons
- lecture de contes, découverte de la faune et de la flore
- comptines anglaises
- des jeux de société

Ces après-midi se concluent par un goûter et ont lieu en alternance à Montchaude et à Guimps.

Les après-midi à venir restent à programmer en fonction des idées de chacun.

C.DRÔLES a la chance d'être soutenue dans sa démarche par l'équipe enseignante qui l'aide à diffuser les programmes des mercredis et d'autres informations et qui lui offre l'accès à certaines de ses structures ; nous utilisons le gymnase de l'école à Guimps et la garderie de l'école à Mont Chaude.

Les deux communes ont aussi apporté leur soutien sous forme de subventions et de mise à disposition de locaux : à Guimps nous utilisons aussi le siège du football et à Mont Chaude la salle municipale.

La première étape de l'association était de montrer que les enfants avaient envie de se retrouver. Ce premier trimestre a été plus que satisfaisant car depuis sa création C.DRÔLES reçoit à chaque séance plus d'un quart de l'effectif scolaire.

Dans un deuxième temps, nous voulons étoffer l'équipe des bénévoles et nous imaginons bien un échange entre générations. Pour cela nous avons besoin de vous ! Qui, me direz-vous ? Toutes celles et tous ceux qui ont quelque chose à donner aux enfants de nos communes.

Si vous voulez passer une heure, une après-midi avec les enfants, leur expliquer, partager vos connaissances ou vos passions : pêche, pétanque, jardinage, langue étrangère, nature, peinture, poterie, écriture, sport ... Tout peut être imaginé et proposé !

Enfin, l'avenir n'exclut pas l'intervention d'un salarié référent qualifié entouré toujours de bénévoles, ni la venue d'intervenants spécialisés (spectacles de marionnettes, école du cirque...) ou la découverte de site de la région (ferme pédagogique, centre équestre de Barbezieux...), afin que ces mercredis mêlent le manuel, le ludique à l'éducatif et soient originaux dans leur contenu.

Bienvenue donc à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre et offrir un peu de leur temps et à tous les enfants qui veulent participer à de nouvelles aventures récréatives.



C.DRÔLES : Accueil 13h30 à 17h00

5 € l'adhésion par an

2 € par séance et par enfant

Renseignements : 05.45.78.92.63



RMI

Guimps - Montchaude

Enseignants actuellement en place :

- ◆ Claudine MIGNON : Petite et Moyenne Sections de Maternelle
- ◆ Marcel REYNES : Grande Section Maternelle et Cours Préparatoire
- ◆ Serge SOUARAC : CE1 - CE2 à Montchaude - Directeur
- ◆ Francis CORDON : CM1 - CM2 - Directeur

Sections	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Totaux/section
CM2																	3	3	2		8
CM1															3	5					8
CE2													7	6		1					14
CE1										2	5										7
CP									2	5						1					8
GS							5	3													8
MS					8	2															10
PS	2	3	3	9																	17
Années	2000		1999		1998		1997		1996		1995		1994		1993		1992		1991		
Effectif total/année de naissance	5		12		10		8		7		7		14		9		6		2		80

Effectif d'élèves par commune d'habitation :

- Guimps : 26
- Montchaude : 39
- Autres : 15

Effectif total garçons : 37

Effectif total filles : 43

Effectif par école :

- Guimps : 59
- Montchaude : 21

LEGENDE

G : Garçons F : Filles
 P.S : Petite section de maternelle
 M.S : moyenne section de maternelle
 G.S : Grande section de maternelle
 C.P : Cours préparatoire
 C.E.1 : Cours élémentaire 1^{ère} année
 C.E.2 : Cours élémentaire 2^{ème} année
 C.M.1 : Cours moyen 1^{ère} année
 C.M.2 : Cours moyen 2^{ème} année

PETITE ET MOYENNE SECTION DE MATERNELLE

Mardi 26 mars 2002

Nous sommes allés à Angoulême en bus.

Au conservatoire de musique Gabriel Fauré, nous avons rencontré des musiciens et nous les avons écoutés jouer de leurs instruments. Le bibliothécaire du conservatoire nous a servi de guide.

Nous avons écouté un quartet de jazz. Les quatre musiciens jouaient de la contrebasse, de la batterie, de la guitare électrique et du saxophone. Ils répétaient un morceau.

Puis un professeur de cor nous a expliqué comment on jouait de cet instrument qui appartient à la famille des vents. Une main tient et pianote les touches du cor pendant que l'autre main bouche plus ou moins le pavillon.

Le cor est un long tuyau en cuivre, enroulé sur lui-même.

Le musicien nous a aussi montré le « grand-père » du cor appelé le cor simple ou encore le vieux cor qui ne possède pas de touche.

Le professeur nous a joué des extraits de musique de séries télé comme « la petite maison dans la prairie » et aussi le loup dans l'œuvre de « Pierre et le loup » de Prokofiev.

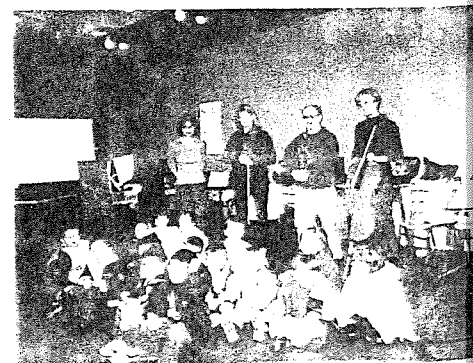
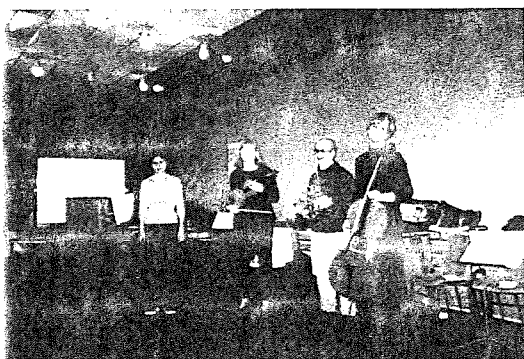
Certains comme JULIE ont été impressionnés par les sons forts que le cor produit.

Ensuite, nous avons écouté un trio de cordes formé par un violon, un violoncelle et un piano.

La violoniste et la contrebassiste nous ont montré que sur un violon et un violoncelle, il y a quatre cordes. Ces deux instruments se jouent avec un archet. D'une main, elles frottent l'archet sur les cordes, de l'autre, elles « appuient » plus ou moins sur le bout des cordes pour créer toutes les notes de musique.

La pianiste joue, elle aussi, avec les deux mains, mais elle ne touche pas les cordes. Quand elle appuie sur une touche, à l'intérieur du piano, un marteau vient taper une corde. Il y a beaucoup de cordes dans un piano. Il y a aussi trois pédales qui font plus ou moins vibrer les cordes.

Les trois musiciennes nous ont joué un morceau de musique classique.



Avant de quitter Angoulême, nous sommes entrés voir les grandes orgues de la cathédrale Saint-Pierre. Malheureusement, nous n'avons pas pu l'écouter car le musicien n'était pas là.

Cet instrument à vent est très grand et se situe au-dessus de l'entrée. Nous avons pu observer les longs tuyaux, desquels sortent les notes de musique.

Ensuite, nous nous sommes promenés le long des remparts pour profiter de la vue sur la ville et observer les trains sur la voie ferrée.

Nous sommes allés pique-niquer à Trois-Palis... dans la chocolaterie Letuffe.



Pour fabriquer nos chocolats, il a fallu se mettre en tenue ! Bonnet, tablier et direction lavabo pour se laver les mains tout en dégustant quelques petits chocolats, histoire de se donner du courage !

Nous nous sommes répartis en trois groupes, chacun dirigé par une ouvrière et installé autour de la table contenant un récipient de chocolat au lait ou noir ou blanc, tièdes. Nous avons d'abord trempé par deux fois une boule de paille plastifiée dans le chocolat. Pendant qu'elle refroidissait au réfrigérateur, nous avons remis ensemble les moitiés de canards, poules et lapins. Nous les avons collées avec du chocolat tiède et décorées avec un pinceau et de la peinture... Mais non ! Avec du chocolat, bien sur !

Les ouvrières ont ôté la boule de paille, donnant à chacun une sorte de coque en chocolat qui constituait le fameux nid en chocolat... Elles ont donné à chacun un crayon de chocolat : c'est un cône de papier, rempli de chocolat différent de celui de la coque et qui laisse sortir un filet de chocolat. Ceci nous a permis de décorer notre nid en traçant des fleurs, un bonhomme, son prénom...

Pendant que les ouvrières emballaient notre production, nous avons regardé comment on travaillait la nougatine. Elle se travaille très chaude (70°), car c'est du caramel avec des éclats d'amande qui durcit très vite. Or, si les ouvriers veulent le mettre dans un moule en forme d'œuf, il faut que le caramel soit mou, donc très chaud, ce qui explique aussi les gants épais protégeant les mains.

Nous avons aussi rencontré Mme LETUFFE et son chien...

Les chocolats, soigneusement emballés et rangés dans la glacière (il faisait très beau et chaud), nos petits gourmands ont repris la route de Guimps.



Fatigués, mais fiers de leur production qu'ils ont fait goûter avec parcimonie, voire pas du tout, nos braves apprentis musiciens-chocolatiers ont passé une bonne journée !

« Où sont passés les tuyaux ? »

Le mardi 14 mai 2002, les élèves de la classe de maternelle de Guimps ont visité la caserne des sapeurs-pompiers de Barbezieux.

« Notre guide » était une jeune femme pompier.

Pompier est un métier difficile et dangereux, non réservé aux hommes.



Tout d'abord, nous avons essayé les casques. Il existe deux types de casques protégeant la tête : un premier pour les incendies de bâtiments et un second pour les incendies de forêts. Puis, un pompier a revêtu sa tenue complète : le casque, le manteau, pantalon, bottes et gants, protégeant du feu, le masque et la bouteille d'oxygène (en cas de fumée ou de gaz dangereux) et surtout la balise « bip alarme ». Cette dernière s'enclenche dès que le pompier n'est plus debout et indique à l'équipe sa localisation.



Ensuite, les pompiers nous ont présenté les différents véhicules d'intervention.

Le véhicule de « signalisation » contient : des plots pour signaler le lieu d'intervention, un écarteur, une pince coupante (géante), les coussins gonflables pour soulever les véhicules accidentés. Ce camion possède aussi un gyrophare sur son toit, qui peut s'élever très haut, afin d'être vu de très loin.

Le véhicule citerne transporte l'eau, les tuyaux, les lances, mais aussi les pompiers. Ce sont des camions hauts sur roues et pour monter dedans, il a fallu nous aider ! Les pompiers nous ont déroulé un tuyau enroulé en « escargot ». Ils ont branché une lance et bien sûr, ils ont envoyé de l'eau.

Tenir la lance à incendie est très difficile car elle est lourde et dégage une certaine pression. Nous nous sommes mis tous ensemble pour la maintenir. La lance est comme un pistolet que l'on tient couché. Les pompiers doivent être deux, voire quatre, sur certaines lances plus puissantes.

Une fois utilisés, les tuyaux sont mis à sécher, suspendus aux plafonds de la caserne.

S'ils sont percés, les tuyaux sont réparés dans une usine spécialisée.

Il en est de même pour la grande échelle.

D'ailleurs, où était-elle passée la grande échelle ?

Nous avons vu l'ancienne, montée sur un chariot et déroulée à l'aide d'une manivelle. L'actuelle grande échelle était, tout simplement, en réparation... Dommage !!!

Le véhicule ambulance comprend toujours quatre pompiers : un conducteur, deux pompiers et...un chef ! Madison a bien voulu jouer le rôle du blessé et s'est faite installer dans le matelas coquille. Ce matelas est dégonflé pour mieux se mouler, se refermer sur le corps du blessé. Il protège et maintient ainsi fermement les membres cassés. Tous les autres enfants ont alors voulu essayer. Cela permettra, peut-être, de dédramatiser une intervention réelle de ce genre.

Les pompiers nous ont montré tous les véhicules spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêt : la jeep, le véhicule citerne grande contenance, le conteneur à tuyaux, les deux moto-pompes... Ils nous ont aussi fait écouter les deux sirènes : une sirène pour le jour et une sirène, moins forte, pour la nuit. La sirène prévient, les automobilistes et les piétons, qu'ils sortent de la caserne ou lorsqu'ils arrivent à un carrefour.

Enfin, nous sommes entrés dans le bureau où sont reçus les ordres de mission.

En effet, lorsque l'on compose le 18 ou le 112, notre appel téléphonique est reçu par un centre à Angoulême qui, ensuite, contacte le centre de Barbezieux. Il indique le lieu et la nature de l'intervention : incendie, accident, malaise, nid de guêpes... ainsi que les coordonnées de la personne qui a appelé au téléphone. Aussitôt, le centre appelle par messagerie tous les pompiers nécessaires à la mission.

Nous avons terminé cette visite par une photo en compagnie de notre guide, devant le véhicule de signalisation.



Les pompiers étaient ravis de l'enthousiasme spontané des enfants et très fiers de présenter leur activité. Ils espèrent aussi que les enfants, maintenant familiarisés avec leur tenue et leur matériel, seront moins effrayés en les voyant intervenir réellement auprès d'eux...

Les enfants étaient aussi ravis de cette rencontre et ont beaucoup apprécié le fait de manipuler tout ce matériel.

Nul doute que parmi eux, certains seront de futurs pompiers !!!

VOYAGE SCOLAIRE MESCHERS SUR GIRONDE

Classe de GS-CP

Cette année, du 21 au 24 mai, les élèves de GS – CP se sont rendus à Meschers sur Gironde.

Station balnéaire située sur le plus grand estuaire d'Europe, Meschers est surtout connue pour ses blanches falaises crayeuses criblées de cavernes.

Ces grottes, creusées par les hommes de la préhistoire, abritèrent ensuite pirates, contrebandiers, protestants traqués pendant les guerres de religion et pêcheurs. Chacune d'elles possédait un foyer et une source filtrant au travers du calcaire.

Mais le principal but de notre voyage n'était pas touristique mais plutôt sportif : l'équitation à poney.

Approche et respect de l'animal, domination des appréhensions, maîtrise des réactions émotionnelles et développement de l'équilibre étaient les objectifs largement atteints lors de ces 4 jours.

Les enfants ont appris d'abord à panser le poney; ils ont utilisé l'étrille, la brosse et le cure-pied. Ensuite il a fallu équiper l'animal : ajuster les rênes et surtout installer la selle. Et c'est seulement quand tout était correctement exécuté qu'enfin ils ont pu monter. L'apprentissage du changement de direction et de l'arrêt s'étant passé sans ennui majeur, ils ont pu effectuer quelques promenades et même un peu de voltige.



Durant les autres demi-journées, nous nous sommes intéressés à l'étude de la laisse de mer.

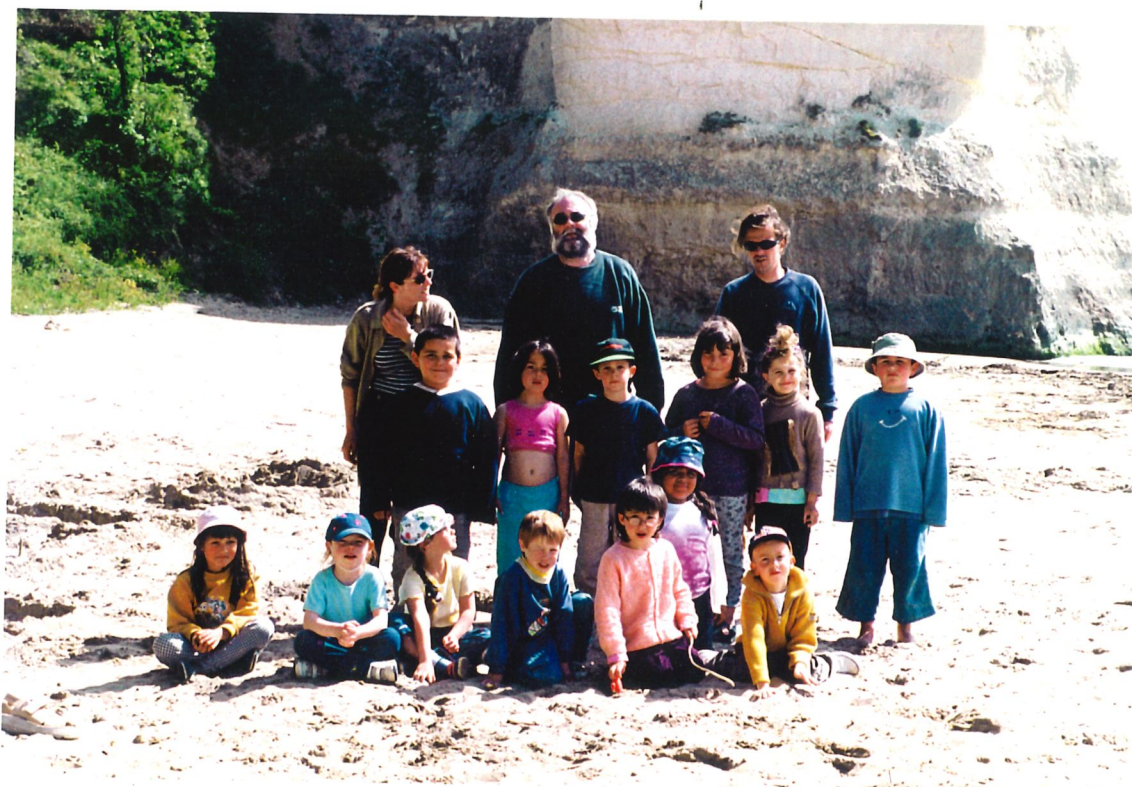
Le cordon littoral forme un long chapelet de galets, graviers et débris abandonnés par la mer. En le suivant on peut trouver beaucoup d'objets différents : coquilles vides, os de seiches, tests d'oursins, algues, morceaux de bois, plumes, morceaux de verre, méduses, bouteilles en plastique ...

Certains de ces détritiques se dégradent rapidement mais d'autres, surtout ceux jetés par les hommes, mettent très longtemps avant de disparaître : une boîte en aluminium 250 ans et une bouteille plastique plus de 450 ans. Toutes les matières synthétiques qui flottent constituent un réel danger pour les animaux marins : ils avalent les sacs plastique, les morceaux de polystyrène, les bouts de filets en nylon qui finissent par les étouffer.

Le jour de notre arrivée, de nombreuses méduses s'étaient échouées sur la plage. Cela nous a permis de les observer, mais pas de trop près pour certains ...

Ces 4 jours ont aussi permis aux enfants de vivre une nouvelle expérience de vie en collectivité en apprenant l'autonomie, la responsabilisation et le respect des autres; objectifs importants afin de bien vivre l'adolescence et de devenir un adulte responsable et équilibré.

Marcel Reynès



Compte-rendu de l'école de Montchaude

Au cours de l'année 2002, l'école de Montchaude a eu l'occasion d'aller en classe de découverte en Dordogne afin de travailler sur la préhistoire. Nous y sommes allés les 24 - 25 et 26 avril 2002.

Voici le compte-rendu d'un élève sur cette sortie.

Le voyage.

1. Le préhisto-parc :

Nous avons vu deux néandertaliens chasser un cerf et deux hommes qui chassaient un mégacéros. Nous avons vu un mammouth qui était tombé dans une fosse-piège. L'homme de Néandertal avait le front fuyant, des bourrelets au-dessus des yeux et il n'avait pas de menton.

Il chassait le rhinocéros laineux.

Nous avons aussi vu une mère gratter la peau d'animaux et un homme qui chassait avec un harpon.

2. Lascaux II :

Nous avons vu des gravures et des peintures de chevaux, de bisons, de taureaux, d'une licorne et un homme avec une tête d'oiseau.

3. La grotte de Rouffignac :

Nous avons vu des nids d'ours qu'ils faisaient pour hiberner.

Nous avons vu des gravures, des dessins de rhinocéros laineux, de bouquetins, de chevaux, de chèvres, de bisons, de mammouths et aussi un puits dans lequel est dessiné un homme avec une tête d'oiseau.

La visite de la grotte s'est effectuée en petit train.

4. Atelier peinture sur pierre :

Nous avons pris de la terre, un mortier et un pilon. Nous avons écrasé la terre avec le pilon. Et avec le pilon, il faut forcer et en même temps tourner. Nous avons mis la terre dans une assiette et nous l'avons mélangée avec un peu d'eau. Nous avons pris une nouvelle pierre plate et nous l'avons mouillée.

Avec du charbon de bois, nous avons fait un dessin. Puis avec un doigt trempé dans l'assiette, nous avons peint le dessin. Après avoir peint la pierre, nous l'avons faite sécher. Moi, j'ai peint un cheval.

5. Atelier sagaie :

Nous avons pris une branche de noisetier, un silex pour enlever l'écorce et nous avons fait un trou au bout du bois avec un silex pointu. Ensuite nous avons pris deux plumes. Puis nous avons enlevé tout un côté de la plume et nous avons fait de même avec l'autre plume. Puis nous avons pris du rafia et les deux plumes et nous les avons attachées sur la sagaie. Avec le cutter, nous avons fait la pointe de la sagaie.

6. La boum :

Les filles dansaient comme des folles et les garçons se poussaient.

7. Atelier lampe à graisse :

Nous avons pris de l'argile ou du gré rose.

Nous avons fait une boule et après nous avons mis le pouce pour faire un creux et en même temps à l'autre bout de la boule, nous avons tiré pour faire le manche. Puis nous avons lissé la lampe obtenue. Ensuite nous avons fait des décorations.

8. La visite du musée national de la préhistoire des Eysies :

Nous avons vu des bijoux faits avec des dents et des coquillages, des outils (des bifaces, des lances, des haches).

Nous avons aussi vu le crâne d'un homme de Néandertal et celui de Cro-Magnon, le squelette d'un enfant âgé de trois ans, le squelette d'un aurochs et le squelette d'un renne.

Quentin

La sortie fossiles

Le 31 mai 2002, monsieur Drochon (responsable de l'association « Amicale Charentaise Paléontologie Minéralogie ») est venu dans notre école pour nous expliquer comment des animaux se fossilisent, il nous a montré des fossiles et il nous a donné quelques fossiles.

La classe de CE1/CE2 de l'école de Saint-Ciers Champagne a participé avec nous à cette sortie.

Puis avec ce monsieur, nous sommes montés dans un car et nous sommes allés à Lamérac chez un monsieur chercher des fossiles sous des noyers.

Certains d'entre nous en ont trouvés beaucoup.

Les animaux se fossilisent grâce au sable, à l'eau et à la boue.

Nous avons beaucoup trouvé d'oursins : Maël, Lena, Aymeric,...

Nous avons trouvé aussi des ammonites.

Cette présence de fossiles marins dans notre région montre qu'il y a eu un océan dans le passé.

La maman qui nous a accompagnés s'appelait Sandra et il y avait aussi Solange (la personne qui surveille la garderie à l'école de Montchaude).

Puis nous sommes rentrés chez nous.

Lena, Marion, Maël.

Sortie de Noël

Le lundi 16 décembre, nous sommes allés au cinéma de Barbezieux voir un dessin animé intitulé « Peter Pan ».

Le maître.

MAI

La sortie scolaire traditionnelle de fin d'année a permis à nos jeunes élèves de découvrir trois ports de la côte atlantique : Rochefort, La Rochelle, Nantes. Trois villes marquées dont l'essor débute au XVI^{ème} siècle. Toutes les trois tournées vers le nouveau Monde, elles ont contribué au développement commercial par la voie maritime.

Les vins, les épices, le coton, le café, le chocolat et bien d'autres produits sont entrés sur le vieux continent sans oublier que tout ce commerce était fondé sur la traite des esclaves. Aujourd'hui encore, on peut admirer de riches demeures dans ces villes bâties sur ce honteux trafic.

Le dix-neuvième siècle marqua le déclin des deux premières villes. Mais la restauration de la Corderie royale et le chantier de l'Hermione a redonné de l'essor à Rochefort.

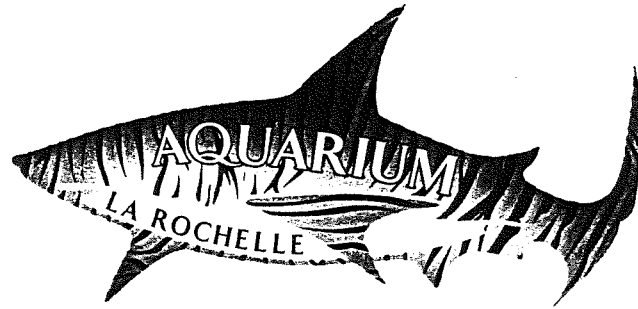
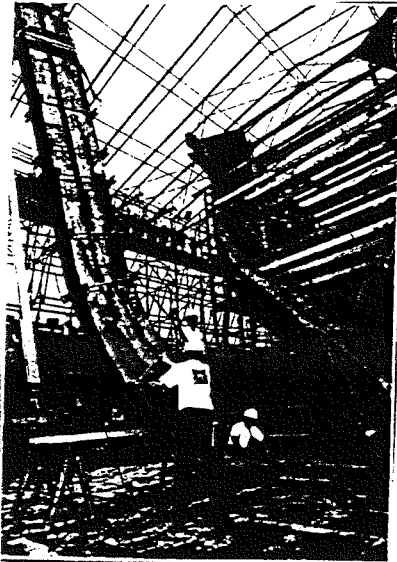
Construite en 1666, la corderie royale était la plus longue manufacture d'Europe au XVII^{ème} siècle. On y fabriquait les cordages des navires de guerre, on y réparait les navires.

Ce somptueux bâtiment nous a fait découvrir l'histoire étonnante de la fabrication des cordages à partir du chanvre ainsi que l'importance activité qui régnait alors sur La Charente.

Le fleuve, de Ruelle (la fonderie royale) jusqu'à la mer constituait alors une richesse.



Les élèves du cours moyen



A deux pas de la Corderie , nous avons pénétré sur le chantier de l' Hermione :

En mars 1780, le jeune marquis de La Fayette embarque à bord de l'Hermione pour rejoindre l'Amérique et participer à la guerre d'Indépendance américaine .

En 1997, une nouvelle aventure est lancée à Rochefort .

L' Hermione , ce grand voilier de 65 m de long , est remis en chantier.

Depuis , charpentiers, menuisiers et ébénistes travaillent sous les yeux du public pour faire découvrir les techniques de construction navale du XVIIIe siècle ..

Ce chantier devrait s'achever en 2007 . A l'époque , il fallut six mois .

Les élèves on été très impressionnés par cette frégate .

Armée de 26 canons, sa structure a nécessité pas moins de 2000 chênes qu'il a fallu aller chercher dans les forêts françaises , un par un car chaque pièce constitue une arcure ; c'est à dire qu'il a fallu dénicher 2000 arbres tordus pour former ce que l'on appelle l'arcasse .

En 2007 , la frégate , recouverte de cuivre (1100 feuilles) , parée de ses voiles hautes de 60 m , devrait être prête à quitter le large pour rejoindre Boston .

A voir absolument !

Deuxième étape : La Rochelle

Nous avons choisi de nous tourner vers l'avenir.

L'aquarium de La Rochelle .

Avec un volume six fois plus grand que le précédent, le nouvel aquarium abrite en son sein plus de dix mille animaux marins, depuis les microscopes polypes de coraux jusqu'aux imposants requins des mers tropicales .

Un ballet incessant dans les aquariums dévoile aux spectateurs un monde du silence où l'insolite se mêle au merveilleux .

Le plaisir des yeux efface le travail du scientifique .

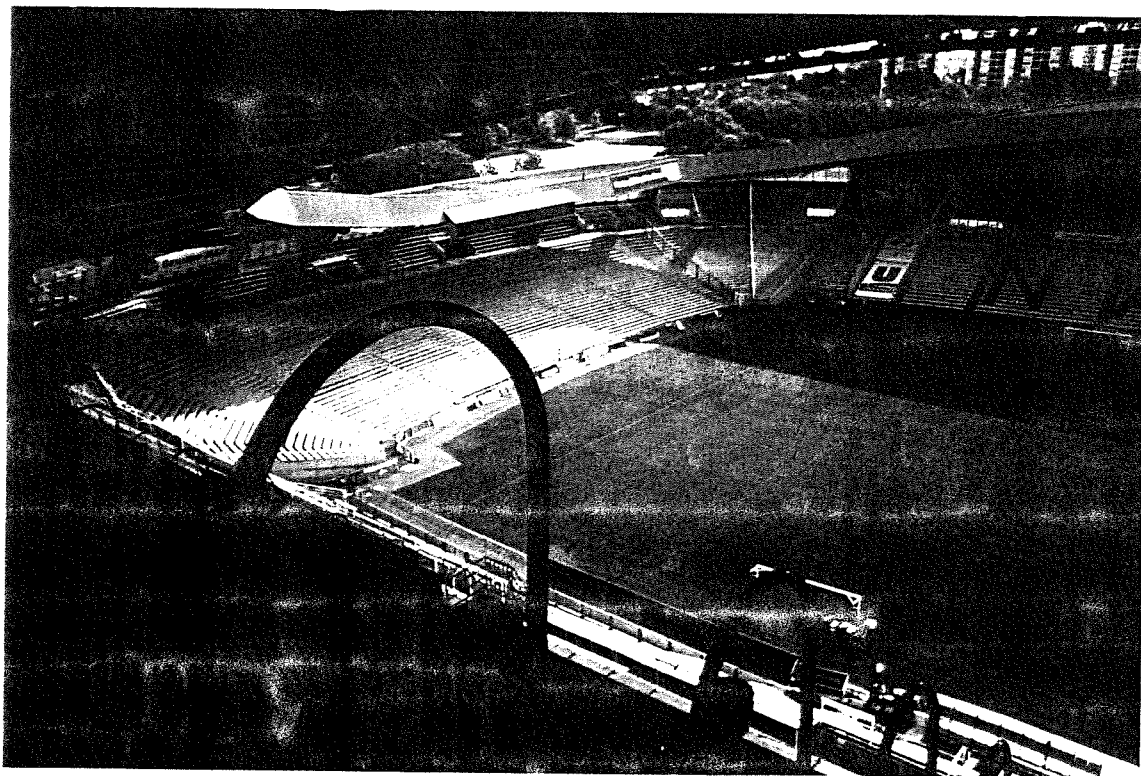
NANTES :

Située sur la Loire et sur l'Èrdre, cette ville n'a pu s'agrandir qu'en comblant les nombreux bras de rivières qui la sillonnaient. La seconde guerre ne l'ayant pas épargnée, la ville aujourd'hui présente de larges boulevards et semble quelque peu nouvelle, malgré ces monuments. Le château des ducs de Bretagne où Henri IV signa le célèbre édit de Nantes en 1598 reconnaissant aux protestants le droit d'exercer librement leur religion est situé au cœur de la ville, non loin de la cathédrale.

A quelques pas de là, le quartier des riches armateurs qui ont bâti leurs richesses par la traite des esclaves.

Notre matinée était cependant tournée encore sur le présent et l'avenir.

La visite du stade d'une durée de deux heures permit aux élèves de comprendre qu'un club de football est une grande entreprise commerciale autour de laquelle beaucoup de gens gravitent. A titre d'exemple, la réfection de la pelouse coûte environ 500 000 euros. On comprend mieux pourquoi nous n'avons pu fouler ce terrain. Bien heureusement, nous avons pu visiter les tribunes et les loges d'honneur; de même, les vestiaires des joueurs, les salles d'entraînement, la piscine de relaxation et les loges pour la sécurité avec les caméras d'observation ont été mises à notre disposition.





L'après-midi, nous nous sommes promenés dans la ville en empruntant le tramway ; notre guide nous avait expliqué son fonctionnement et nous devions nous diriger par nous-mêmes comme les élèves seront peut-être un jour amenés à le faire, car Nantes est une grande ville universitaire.

Ce fut passionnant, même si pour des ruraux que nous sommes, le passage incessant des trains, des avions au - dessus de nos têtes, du monde qui va et vient nous a un peu perturbés.

Nous avons terminé notre visite de Nantes par la visite du musée de l'imprimerie. De Gutenberg à l'ordinateur que de transformations ! Mais si aujourd'hui, les traitements de textes ont remplacé le travail des imprimeurs on ne peut rester qu'admiratif devant ces machines dont la mécanique est toujours en état et permet des impressions dignes d'œuvres d'art.

Des centaines de caractères s'assemblent et se désassemblent pour former des mots, des phrases tantôt à l'envers tantôt à l'endroit et vont se ranger comme des militaires dans les cassetins.

Les presses à main, l'encre, le papier, tous ces matériaux apparaissent nobles comparés aux outils actuels.

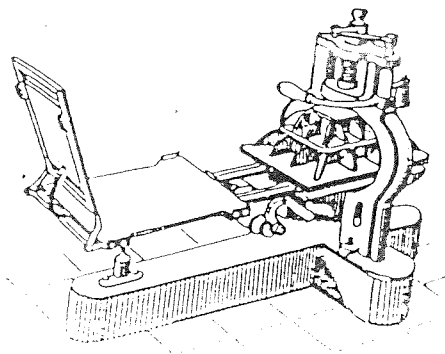
Quant au métier d'imprimeur sachez qu'il requiert deux qualités.

AVOIR BON CARACTÈRE ET FAIRE BONNE IMPRESSION.

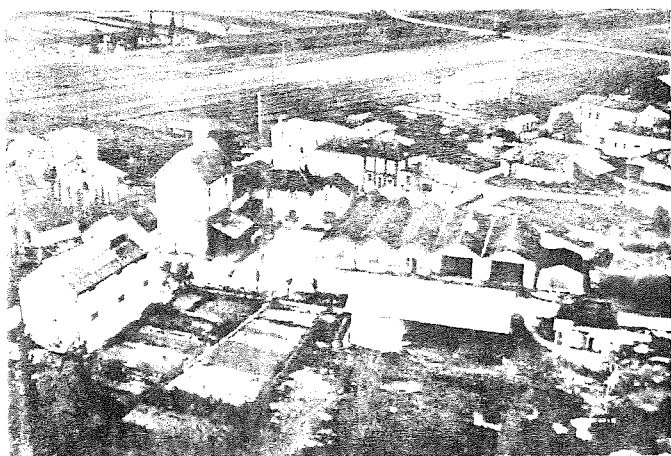
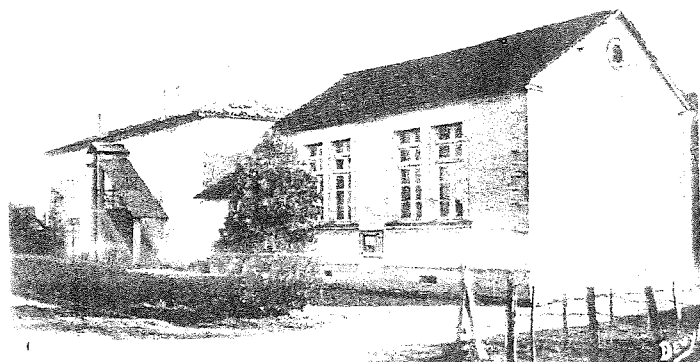
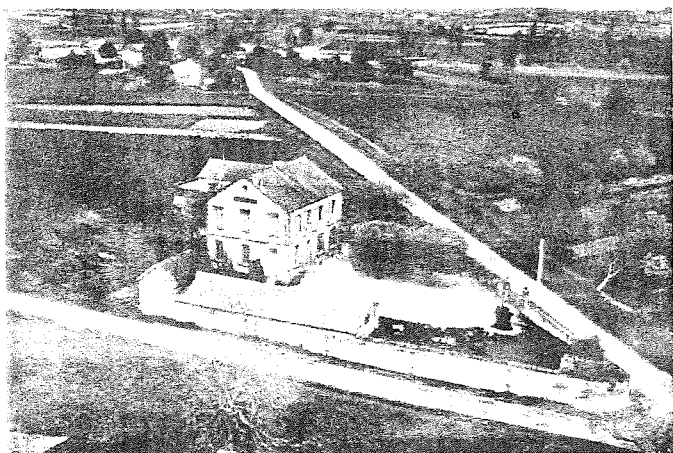
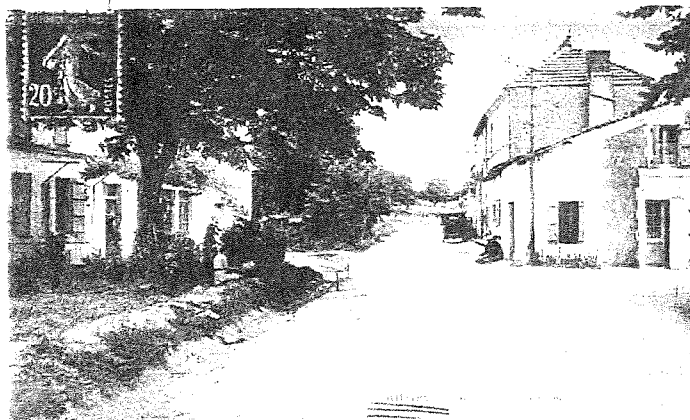
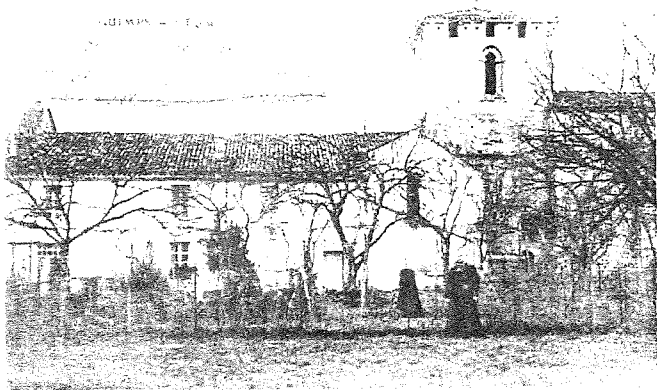
Ces deux journées ont, comme toujours ravi les élèves et fatigué les accompagnateurs.

Qu'importe ! On recommencera l'année prochaine.

M. CORDON



ALBUM PHOTOS DE GUIMPS



CHRONOLOGIE DES MANIFESTATIONS 2003

Samedi 11 janvier	Loto de la Pétanque
Samedi 1 ^{er} février	Théâtre
Dimanche 2 février	Théâtre
Samedi 8 février	Théâtre
Vendredi 21 février	Concours de belote de la Pétanque
Samedi 1 ^{er} mars	Repas du Moto Club
Samedi 8 mars	Loto de la Pétanque
Dimanche 9 mars	Loto des Aînés
Samedi 15 mars	Repas de Chasse
Vendredi 21 mars	Loto des écoles
Samedi 5 avril	Repas des Aînés ouvert à tous
Samedi 12 avril	Théâtre
Samedi 19 avril	Loto du Foot
Samedi 26 avril	Repas du Foot
Dimanche 27 avril	Randonnée VTT et pédestre du Comité des Fêtes
Mardi 6 mai	Concours de belote des Aînés
Jeudi 8 mai	Commémoration de l'armistice 39-45 au monument aux morts
Samedi 7 juin	Fête du Comité des fêtes
Dimanche 14 septembre	Course de Moto-cross
Dimanche 21 septembre	Thé dansant des Aînés
Mardi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 14-18 au monument aux morts
Dimanche 23 novembre	Thé dansant de la Gym
Dimanche 30 novembre	Loto des Aînés
Vendredi 31 décembre	Reveillon de la St Sylvestre



Le tri du VERRE Vous allez être emballés !



Vous triez votre verre...

Vous participez alors facilement et activement à la **protection de l'Environnement** en favorisant son recyclage (économie de matières premières, réduction des déchets à éliminer...).

Les **conteneurs** mis à votre disposition sur **GUIMPS** sont situés :



- ✓ sur le parking de la mairie
- ✓ sur le parking de l'école

Ces lieux sont aussi les vôtres, merci de les laisser propres.

Pour cela ne déposer rien au pied des conteneurs (ni verre, ni déchets)

Pour tout renseignement complémentaire

N° Vert 0 800 500 429

Potage, entrée, viande ou poisson avec garniture de légumes, fromage et dessert : le tout pour **7 euros** (46 francs) !

Service à domicile, le portage de repas est proposé sur votre commune et le canton par « **Présence Verte Charente** ».

Faire ses courses et sa cuisine... une habitude, que l'âge ou la maladie rendent un jour difficile. Dans les cantons desservis, le portage de repas concourt au maintien à domicile des personnes à partir de 60 ans. Ce service s'adresse d'abord à une clientèle retraitée, d'origine agricole ou non. Mais, sur demande, d'autres personnes peuvent aussi l'utiliser.

Les plats sont livrés froids, en barquettes de carton recouvertes de film plastique, se conservent plusieurs jours au réfrigérateur et **se réchauffent aisément** (four traditionnel ou micro-ondes).

Le **service à la carte** présente l'avantage d'être **très souple** : on peut choisir ses jours et même ses périodes dans l'année. Les **menus** sont **variés** et s'adaptent aux régimes, par exemple sans sel ou pour personnes diabétiques.

Présence Verte peut assurer 7 repas par semaine, livrés à domicile sur 4 jours, dans des véhicules réfrigérés répondant aux **normes d'hygiène** en vigueur.

Plus qu'un repas, ces livraisons sont l'occasion de visites qui rompent la solitude. Les « **porteuses de repas** » sont à l'écoute des adhérents et apportent à chacun leur sourire.

POUR 7 EUROS, PRESENCE VERTE C'EST :

- ✓ une réponse au problème du maintien ou du retour à domicile de tous (ressortissants MSA ou non)
- ✓ une desserte quotidienne des cantons ruraux
- ✓ un transport en camionnettes réfrigérées
- ✓ des menus variés, adaptés aux régimes alimentaires
- ✓ un service souple « à la carte »
- ✓ une équipe compétente à votre écoute

CONTACT : ☒ **PRESENCE VERTE CHARENTE**
46 Bd Charles Duroselle
16 916 ANGOULEME CEDEX 9

☎ Permanence téléphonique assurée le :
Lundi, Mardi et Jeudi de 7h45 à 17h30
Et le Vendredi de 7h45 à 16h30
Au : **05 45 97 81 30**

L'ADIL 16 à votre service...

L'ADIL 16, Centre Départemental pour l'Information sur le Logement vous apporte conseils neutres et objectifs en matière de logement.

Rapports locatifs, contrats, financement, fiscalité, urbanisme ... sont autant de thèmes que les particuliers peuvent aborder avec un juriste lors d'entretiens personnalisés.

Ainsi, par exemple :

Vous recevez le 1^{er} octobre 2002 un courrier de votre propriétaire vous demandant de quitter les lieux à la fin du mois alors que votre contrat de location non meublé a pris effet le 17 mars 2001.

⇒ Votre contrat prendra donc fin le 16 mars 2004 puisqu'il est conclu pour trois ans (article 10 loi 06/07/89 modifiée).

Vous propriétaire ne pourra vous donner congé qu'au terme du bail en cours (initial ou renouvelé) soit pour le 16 mars 2004 moyennant 6 mois de préavis minimum sous réserve que son congé soit motivé (vente, reprise pour habiter, motif légitime et sérieux) et qu'il respecte les conditions de forme prévues par la loi.

Vous avez la possibilité de rester dans les lieux au moins jusqu'au 16 mars 2004, le courrier adressé n'étant pas réglementaire.

Vous êtes un couple avec deux enfants à charge et envisagez de faire construire; vos revenus mensuels sont de 1981 euros et votre revenu fiscal de référence de l'année 2000 (N-2) est de 15806 euros.

⇒ Vous pouvez éventuellement prétendre à un prêt d'accession sociale (PAS) complété par un prêt à taux 0% et peut-être à d'autres financements complémentaires. L'ADIL 16 est justement là pour vous répondre et vous préciser les conditions particulières applicables à chaque type d'emprunt.

Contactez nous sur l'une de nos différentes permanences du Pays Sud Charente, le conseil est totalement **gratuit**.

A partir d'octobre 2002 :

BARBEZIEUX (salle du Château) 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h

CHALAIS (mairie) 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h

MONTMOREAU (mairie) 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h

AUBETERRE (mairie) 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h

BLANZAC (mairie /centre social) dernier vendredi du mois de 9h à 12h

Siège social : 67 bd Besson Bey 16000 ANGOULEME 0545939495/0545939496(fax)

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN DU TREFLE

Créé depuis 1978, avec pour président monsieur Gilles COSSON, le syndicat gère le Trèfle et le Petit Trèfle sur les 5 communes : Reignac, St Hilaire de Barbezieux, Montchaude, Barret, Guimps et Lamérac.

Après les dégâts considérables occasionnés par la tempête, la rivière commence à retrouver ces allures d'antan. Il faut remercier riverains et propriétaires pour tout le travail accompli (traitement des tas et nettoyage). Concernant les engins d'intervention il n'est pas toujours facile d'allier puissance et fignologie.

Un programme de replantation est en gestation, il verra le jour courant d'année.

Les berges sont agressées par les galeries de ragondins (lièvres des marais), des secteurs sont plus infestés que d'autres. Nous pourrions fournir quelques cages aux personnes désireuses de nous aider à réguler ces prédateurs (rapprochez-vous de vos délégués).

L'eau est un élément indispensable à la vie, respectons-la... Avec tous nos bons vœux !

Le Président, Jean-Michel LEYMARY.

Délégués de chaque commune :

REIGNAC : Mr CHAIGNAUD Jacky et Mr RIBERAUD Francis

SAINT HILAIRE DE BARBEZIEUX : Mr GUERN Joël et Mr MICHONNEAU René

MONTCHAUDE : Mme FEUILLERE-NEU Magali et Mr LEYMARY Jean-Michel

BARRET : Mr GARON Claude et Mr JOLLET Michel

GUIMPS : Mr BACHELIER Jacky et Mr GUITTON Gilbert

LAMERAC : Mr BICHOT Thierry et Mr TESTAUD Guy

CESSONS DE PLANTER DES PEUPLIERS SUR LES BERGES DES RIVIERES



**Plus de 90 %
des dégâts causés
par la tempête
du 27 décembre 1999
aux rivières charentaises
sont le résultat de
la présence des
peupliers en berge.**

Les multiples inconvénients des peupliers plantés sur les berges

- ▶ 80 cm d'enracinement (parfois moins) pour 30 m de hauteur (parfois plus) les rendent très instables par grand vent, leurs chutes sont accompagnées du déracinement de la souche provoquant la déstabilisation des berges ;
- ▶ leur croissance rapide génère un bois tendre et cassant ; cette fragilité favorise la chute des branchages susceptibles de provoquer des embâcles ;
- ▶ les pratiques des populteurs sont souvent incompatibles avec une bonne gestion de la végétation rivulaire (debroussaillage systématique, absence d'autres essences, ...) ;
- ▶ leur plantation en berge présente un intérêt biologique médiocre, les feuilles en se décomposant libèrent des toxines qui contribuent à l'appauvrissement des milieux aquatiques et terrestres ;
- ▶ le peuplier est un gros consommateur d'eau ;
- ▶ pour l'homme, la fleur est allergisante ;
- ▶ et pour finir, les plantations en bord de berges ont un impact négatif sur le paysage (banalisation et fermeture du cours d'eau).

Conseils pratiques

- ▶ Les peupliers doivent être réservés aux peupleraies et ne pas être plantés sur les berges en alignement du cours d'eau.
- ▶ Dans le cas des peupleraies, pensez à reculer le premier rang au-delà de 7 m de la rive et végétaliser celle-ci avec des essences adaptées.
- ▶ Dans le cas de plantations d'alignement existantes sur les berges, n'attendez pas leur chute ou leur vieillissement pour les exploiter, abattez-les pendant qu'il est encore temps et replantez avec des essences adaptées.

Essences d'arbres et d'arbustes à planter sur les berges

- ▶ Essences conseillées d'arbres : aulne, frêne, saules, érables, merisier et chêne. Ces deux essences seront à réserver au haut de berge.
- ▶ Essences conseillées d'arbustes : saules buissonnants, viornes, fusain, sorbier, aubépine, cornouiller, prunellier...
- ▶ Arbres, arbustes et herbacés forment la ripisylve du cours d'eau qui est un milieu spécifique à l'interface entre la rivière et le milieu terrestre. **C'est dans l'intérêt de tous que cette ripisylve existe et qu'elle soit la plus large possible.**

Appel à volontaires

Le SIAH du Bassin du Trèfle envisage une campagne de plantation sur les berges du réseau hydraulique afin de pallier le déficit d'arbre occasionné par la tempête.

Ce projet ne peut se réaliser sans le concours des riverains. Les personnes intéressées devront contacter les responsables de ce projet, au plus vite.

Où se renseigner

SIAH du Bassin du Trèfle
Mairie de GUIMPS
Tél. : 05.45.78.90.68

Cellule Rivière du Département
Hôtel du Département
16917 ANGOULEME Cédex 9
Tél. : 05.45.22.80.22